

Préparateurs mixtes muraux bi-énergie

MPL 150 - MPL 200



Notice d'installation,
de mise en service
et d'entretien



SOMMAIRE

1. RECOMMANDATIONS IMPORTANTES	1
2. DESCRIPTION	1
2.1 Dimensions de raccordement pour un montage vertical	2
2.2 Dimensions de raccordement pour un montage horizontal	2
2.3 Dimensions de raccordement pour un montage vertical avec trépied	3
2.4 Caractéristiques techniques	4
3. INSTALLATION	5
3.1 Fixation	5
3.2 Raccordement hydraulique	5
3.2.1 Raccordement au chauffage central avec une pompe de charge	6
3.2.2 Raccordement au chauffage central en thermosiphon	7
3.3 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire	8
3.4 Raccordement électrique	8
4. MISE EN SERVICE	10
5. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES	11
6. FICHE DE MAINTENANCE	12
7. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE	12

● Conformité / Marquage CE

Le présent produit est conforme aux exigences des Directives européennes et normes suivantes :

- 73.23 CEE Directive Basse Tension
Norme visée : EN 60.335.1.
 - 89.336 CEE Directive Compatibilité électromagnétique
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014
-

Les préparateurs mixtes muraux bi-énergie MPL 150 et MPL 200 se raccordent à des chaudières de chauffage central qui assurent la production d'eau chaude sanitaire au moyen de l'échangeur ou de la résistance électrique avec thermostat de commande.

● Colisage

Désignation	Colis n°
Chauffe-eau mural mixte à pot	MPL 150 BE 1
	MPL 200 BE 2
Trépied (en option)	BE 3
Thermostat de commande de la pompe de charge (en option)	BE 4

1. RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- L'ensemble chaudière/préparateur doit être installé dans un local à l'abri du gel. Le fait de placer le préparateur le plus près possible des points de puisage minimise les pertes d'énergie pour les tuyauteries que nous conseillons dans tous les cas d'isoler.
- Ce document doit être visible à proximité du lieu d'installation.
- Le préparateur doit être monté de telle manière que les opérations d'entretien et les vérifications périodiques puissent être effectuées sans devoir démonter l'ensemble du préparateur.



Avertissements :

- Les opérations d'installation, de mise en service et d'entretien doivent être effectuées par un **technicien agréé**, dans le respect des règles de l'art et d'après ce document.
- L'entretien régulier de l'appareil est nécessaire pour garantir un fonctionnement fiable et sûr.
- Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur le préparateur d'eau chaude sanitaire .
- Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. Notamment, la circulation d'eau sanitaire ne doit pas être faite par l'échangeur.

2. DESCRIPTION

Les cuves en acier de qualité, sont revêtues intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.

La cuve est également protégée contre la corrosion par une anode en magnésium à contrôler **tous les 2 ans et à remplacer le cas échéant** (se reporter au chapitre 5 "Entretien et vérifications périodiques" en page 11).

L'échangeur de chaleur soudé dans la cuve est réalisé en tôle lisse dont la surface, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.

Les préparateurs MPL 150 et MPL 200 sont fortement isolés par une mousse de polyuréthane sans CFC, permettant de réduire au maximum les déperditions thermiques.

L'habillage extérieur est réalisé en tôle peinte.

En fin de vie du préparateur, l'isolation peut être facilement dissociée de la cuve. En effet, un film polyéthylène empêche la mousse d'adhérer à la cuve.

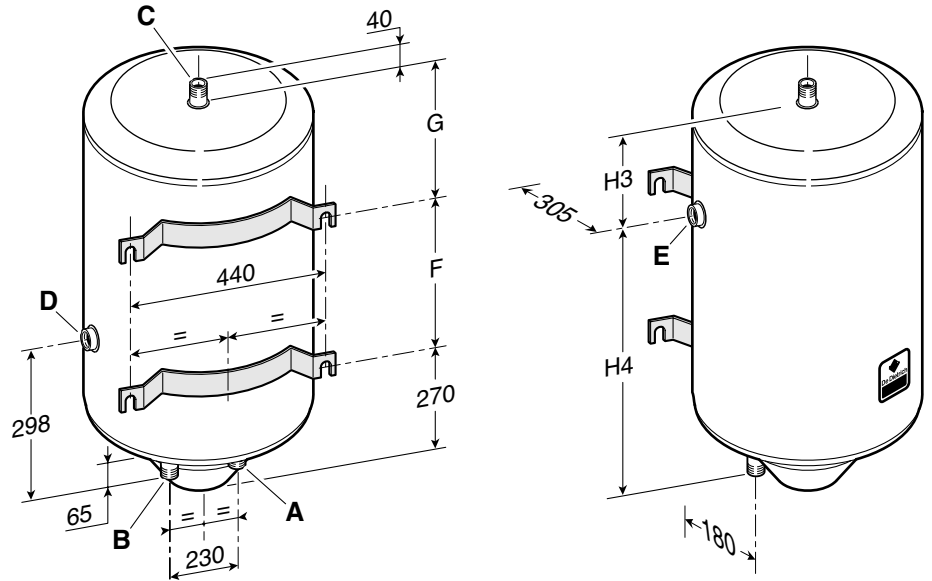
Cette conception a pour but de permettre le recyclage des préparateurs.

2.1 Dimensions de raccordement pour un montage vertical

- A Entrée eau froide fileté 3/4"
- B Entrée eau froide fileté 3/4"
- C Départ eau chaude sanitaire fileté 3/4"
- D Sortie échangeur taraudé 1"1/4
- E Entrée échangeur taraudé 1"1/4

Nota :

En montage vertical on peut utiliser indifféremment **A** ou **B** pour l'arrivée de l'eau froide sanitaire. Si **A** est utilisé, il faut bouchonner **B**. Si **B** est utilisé, il faut bouchonner **A**.



8964N004

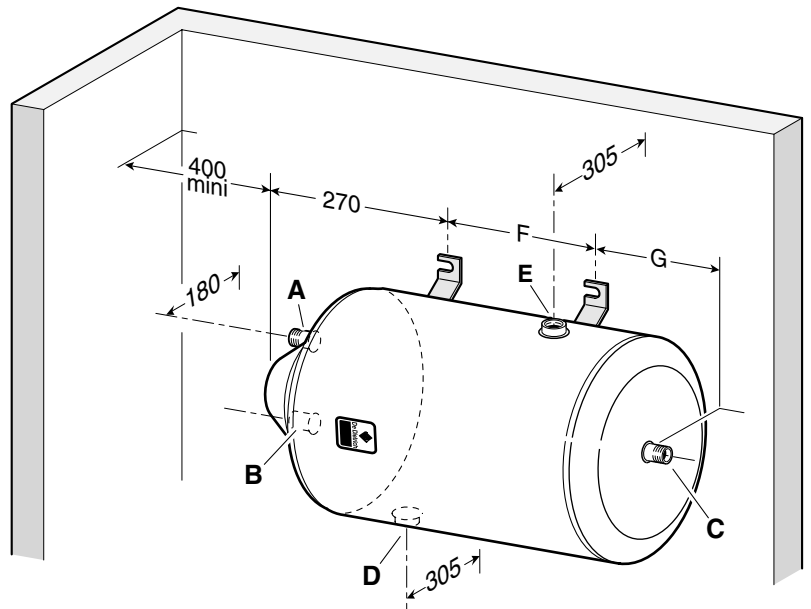
	MPL 150	MPL 200
F (mm)	560	800
G (mm)	225	245
H3 (mm)	396	536
H4 (mm)	638	758

2.2 Dimensions de raccordement pour un montage horizontal

- A Départ eau chaude sanitaire fileté 3/4"
- B Entrée eau froide fileté 3/4"
- C A bouchonner fileté 3/4"
- D Sortie échangeur taraudé 1"1/4
- E Entrée échangeur taraudé 1"1/4



En montage horizontal, afin d'assurer les performances sanitaires optimales, l'échangeur du préparateur doit être situé dans sa partie inférieure. Pour cela, **le capot de protection des raccords électriques doit obligatoirement se trouver à gauche du préparateur.**



8964N005

	MPL 150	MPL 200
F (mm)	560	800
G (mm)	225	245

2.3 Dimensions de raccordement pour un montage vertical avec trépied (en option)

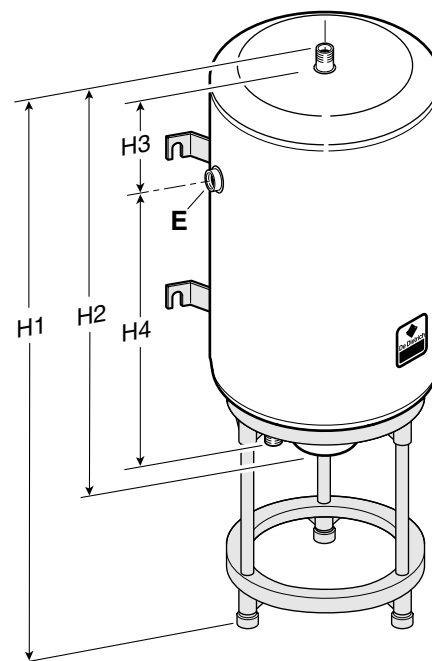
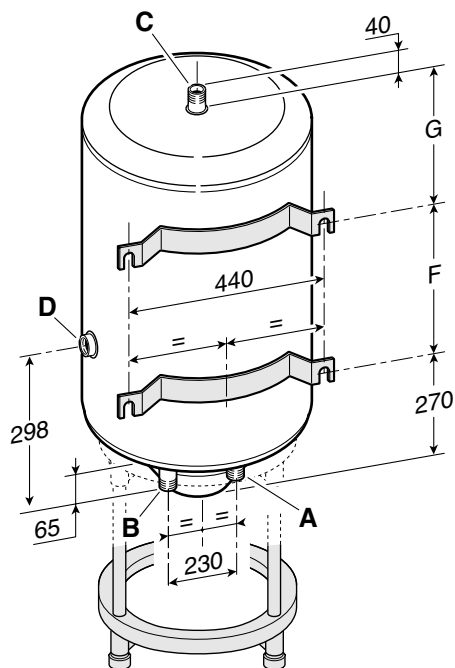
- A Entrée eau froide fileté 3/4"
- B Entrée eau froide fileté 3/4"
- C Départ eau chaude sanitaire fileté 3/4"
- D Sortie échangeur taraudé 1"1/4
- E Entrée échangeur taraudé 1"1/4

Nota :

En montage vertical on peut utiliser indifféremment **A** ou **B** pour l'arrivée de l'eau froide sanitaire.

Si **A** est utilisé, il faut boucher **B**.

Si **B** est utilisé, il faut boucher **A**.



8964N011

	MPL 150	MPL 200
F (mm)	560	800
G (mm)	225	245
H1 (mm)	1544	1814
H2 (mm)	1094	1354
H3 (mm)	396	536
H4 (mm)	638	758

2.4 Caractéristiques techniques

Préparateur type		MPL 150	MPL 200
Capacité en eau	litres	150	200
Volume intérieur de l'échangeur	litres	7,7	10
Surface d'échange	m ²	0,95	1,2
Puissance de la résistance électrique	W	2400	2400
Temps de chauffe "Electrique 10 - 65° C	h	3 h 30	4 h 40
Circulation forcée - Primaire à 90° C débit 2 m³/h (1) (3)			
Puissance échangée	kW	26	29
Débit continu	l/mn	10,7	11,8
Débit maxi sur 10 mn (stockage 60° C)	l/10 mn	235	302
Temps de réchauffage 10 - 60° C	mn	30	30
Circulation forcée - Primaire à 60° C débit 2 m³/h (1) (3)			
Puissance échangée	kW	8,8	9,7
Débit continu	l/mn	3,6	4
Débit maxi sur 10 mn (stockage 50° C)	l/10 mn	163	214
Temps de réchauffage 10 - 50° C	mn	95	95
Thermosiphon - Primaire à 90° C (1) (2) (3)			
Puissance échangée	kW	17,5	19,2
Débit continu	l/mn	7,1	7,8
Débit maxi sur 10 mn (stockage 60° C)	l/10 mn	217	282
Temps de réchauffage 10 - 60° C	mn	50	50
Consommation d'entretien à 65° C	kWh/24 h	2,2	2,3
Constante de refroidissement C	Wh/jour ° CL	0,38	0,30
Poids	kg	67	89

(1) Les performances ci-dessus sont données pour préparateur en position verticale.

En installation horizontale, prévoir un abattement de 10%.

(2) Thermosiphon : les performances sont données pour une installation non résistante (ø 1" 1/4) avec 4 coudes, le bas du chauffe-eau étant au minimum 2 m au-dessus de la chaudière.

(3) Eau froide sanitaire à 10° C - eau chaude sanitaire à 45° C.

MPL	Cuve	Echangeur
Température maxi	90° C	110° C
Pression maxi	6 bar	8 bar

3. INSTALLATION

3.1 Fixation

La cloison d'application doit être capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau. Dans le cas d'une cloison suffisante mais mince, utiliser des contreplaques.

Suivant la configuration choisie (montage vertical, montage horizontal ou montage sur trépied, voir pages 2 et 3), mettre en place les fixations nécessaires (\varnothing 10 mm) à l'aide du gabarit de perçage livré dans le colis.

Accrocher le préparateur MPL sur les fixations en veillant au sens de montage (voir pages 2 et 3).

Nota : si le ballon est monté sur trépied, fourni séparément sur demande, il est fortement recommandé de fixer au mur l'étrier supérieur.

3.2 Raccordement hydraulique

- Avant de procéder au raccordement hydraulique, il est indispensable de rincer le réseau d'eau pour ne pas introduire de particules impropres qui risqueraient d'endommager les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier).
- Veiller à isoler hydrauliquement les circuits primaire et secondaire par des vannes d'arrêt afin de faciliter les opérations d'entretien du préparateur.

Elles permettent d'effectuer l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation. Elles permettent également d'isoler le préparateur lors de l'essai de pression d'étanchéité de l'installation si la pression d'épreuve est supérieure à la pression admise par le préparateur.
- Le raccordement d'un préparateur à une canalisation en cuivre doit obligatoirement être effectué avec interposition de raccords diélectriques, ou de manchons réduits ou égaux mâle-femelle en fonte ou en laiton.

- Le raccordement entre la soupape de sécurité et le préparateur ne doit pas présenter d'organes de sectionnement. De plus, la conduite d'écoulement de la soupape de sécurité ne doit pas être obturée. Si la pression de service dépasse 80% du tarage de la soupape de sécurité, un réducteur de pression devra être implanté en amont du préparateur. Il est conseillé d'implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites.
- Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.
- Le raccordement à l'alimentation d'eau froide sera réalisé d'après les schémas en pages 6 et 7. Les composants devront répondre aux normes et réglementation en vigueur dans chaque pays concerné.



TRES IMPORTANT :
conformément aux règles de sécurité, il est obligatoire de monter une soupape de sécurité plombée et tarée à 7 bar sur l'entrée d'eau froide sanitaire du préparateur. Pour des capacités inférieures ou égales à 500 litres, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane portant la marque NF.

Le préparateur possède deux circuits :

- un circuit primaire, qui doit être raccordé à une source de chaleur : chaudière de chauffage central ou capteur solaire,

- un circuit secondaire d'utilisation eau chaude sanitaire.

3.2.1 Raccordement au chauffage central avec une pompe de charge

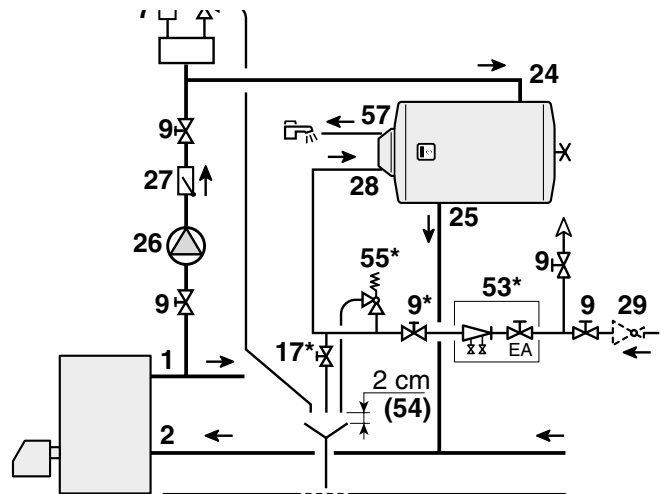
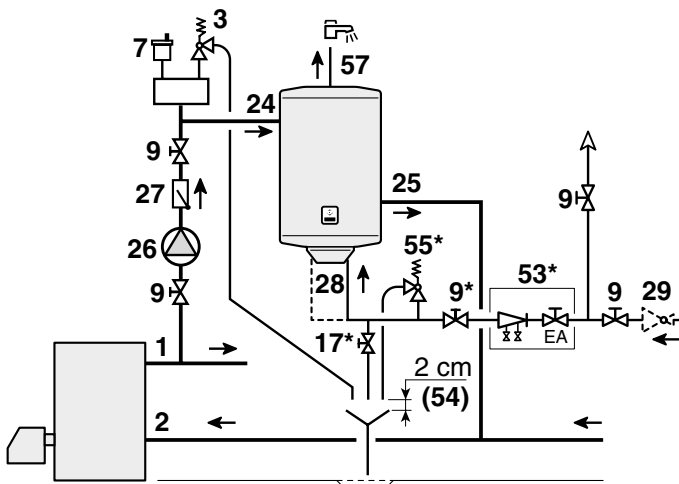
Ce montage est vivement recommandé. La pompe de charge assure un débit important dans l'échangeur et permet de hautes performances.

De plus, elle peut être commandée par un thermostat pour commande de la pompe de charge (livré en option - colis BE 4) monté sur le chauffe-eau, permettant la régulation de la température d'eau chaude sanitaire.

Le raccordement à l'installation de chauffage central s'effectue selon le schéma, au moyen de tubes d'un diamètre mini. de 1/2", en intercalant une vanne de sectionnement.

Ballon en position verticale

Ballon en position horizontale



8964N006

- | | | |
|--|--|---|
| 1 Départ chauffage | 25 Sortie primaire de l'échangeur | clapet de non-retour de classe A contrôlable (norme P 43-007) |
| 2 Retour chauffage | 26 Pompe de charge sanitaire | 54 Rupture de charge du type YA (règlement sanitaire) |
| 3 Soupape de sécurité plombée et tarée à 3 bar | 27 Clapet antiretour | 55 Soupape de sécurité plombée et tarée à 7 bar |
| 7 Purgeur automatique | 28 Entrée de l'eau froide sanitaire | 57 Départ eau chaude sanitaire |
| 9 Vanne de sectionnement | 29 Réducteur de pression | |
| 17 Robinet de vidange | 53 Ensemble de protection du type EA constitué d'une vanne d'arrêt et d'un | |
| 24 Entrée primaire de l'échangeur | | |

* Remarque :

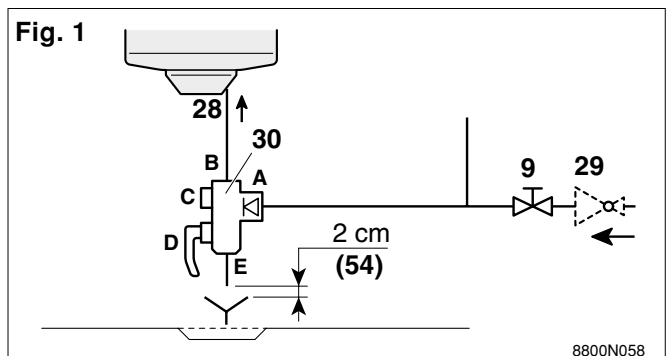
L'ensemble (53*, 9*, 55*, 17*) peut être avantageusement remplacé par un groupe de sécurité à membrane 30 (voir Fig. 1) portant la marque NF (norme NF D 36-401), en respectant impérativement les obligations suivantes :

- le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur doivent être du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur (à minima 3/4"),

- le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée d'eau froide (voir Fig. 1),

- le tube de vidange doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

- 30 Groupe de sécurité taré à 7 bar
- A Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- B Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur
- C Robinet d'arrêt
- D Soupape de sécurité et vidange manuelle
- E Orifice de vidange



8800N058

3.2.2 Raccordement au chauffage central en thermosiphon

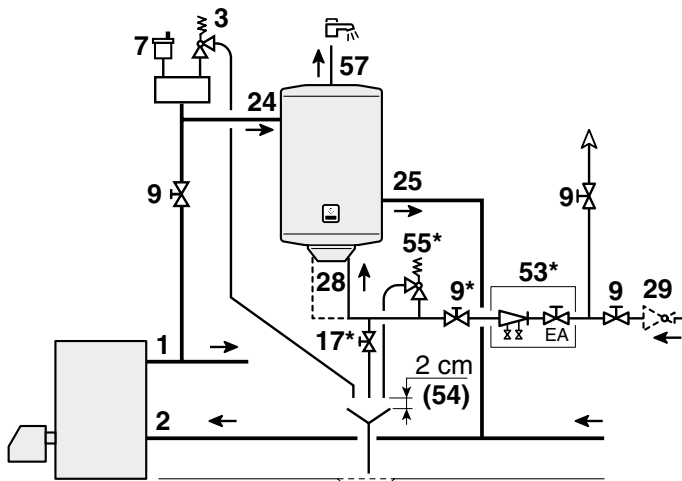
Le raccordement s'effectue suivant le schéma au moyen de tubes d'un diamètre intérieur minimum de 40 mm. Le circuit de réchauffage doit être le plus court et le plus direct possible et calorifugé.

Les changements de direction doivent s'effectuer avec des courbes à grand rayon. Le chauffe-eau doit être installé au-dessus du niveau de la chaudière.

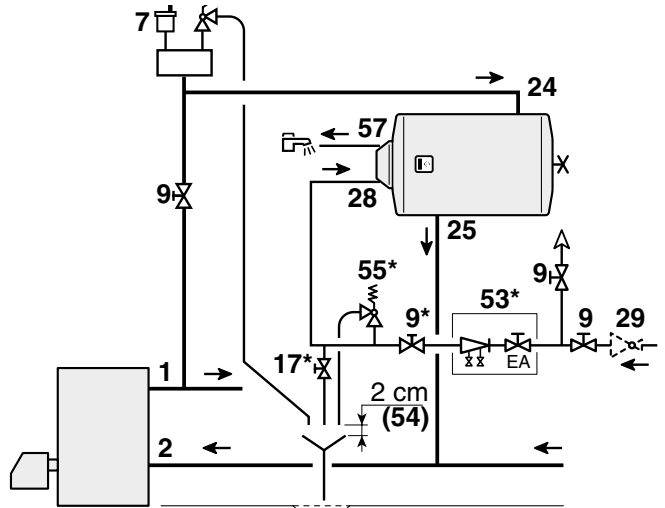
Les raccords du chauffe-eau sont en 1" 1/4.

Utiliser de préférence des tubes en acier pour éviter les risques de corrosion. Avant remplissage de l'installation, bien nettoyer le circuit par circulation d'eau, afin d'éliminer les particules métalliques ou autres qui risqueraient d'endommager les organes de sécurité, puis le purger.

Ballon en position verticale



Ballon en position horizontale



8964N007

- | | | |
|--|---|---|
| 1 Départ chauffage | 24 Entrée primaire de l'échangeur | contrôlable (norme P 43-007) |
| 2 Retour chauffage | 25 Sortie primaire de l'échangeur | 54 Rupture de charge du type YA (règlement sanitaire) |
| 3 Soupape de sécurité plombée et tarée à 3 bar | 28 Entrée de l'eau froide sanitaire | 55 Soupape de sécurité plombée et tarée à 7 bar |
| 7 Purgeur automatique | 29 Réducteur de pression | 57 Départ eau chaude sanitaire |
| 9 Vanne de sectionnement | 53 Ensemble de protection du type EA constitué d'une vanne d'arrêt et d'un clapet de non-retour de classe A | |
| 17 Robinet de vidange | | |

* Remarque :

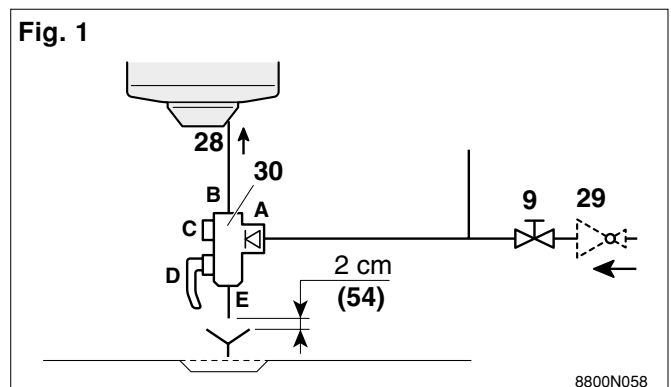
L'ensemble (53*, 9*, 55*, 17*) peut être avantageusement remplacé par un groupe de sécurité à membrane 30 (voir Fig. 1) portant la marque NF (norme NF D 36-401), en respectant impérativement les obligations suivantes :

- le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur doivent être du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur (à minima 3/4"),

- le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée d'eau froide (voir Fig. 1),

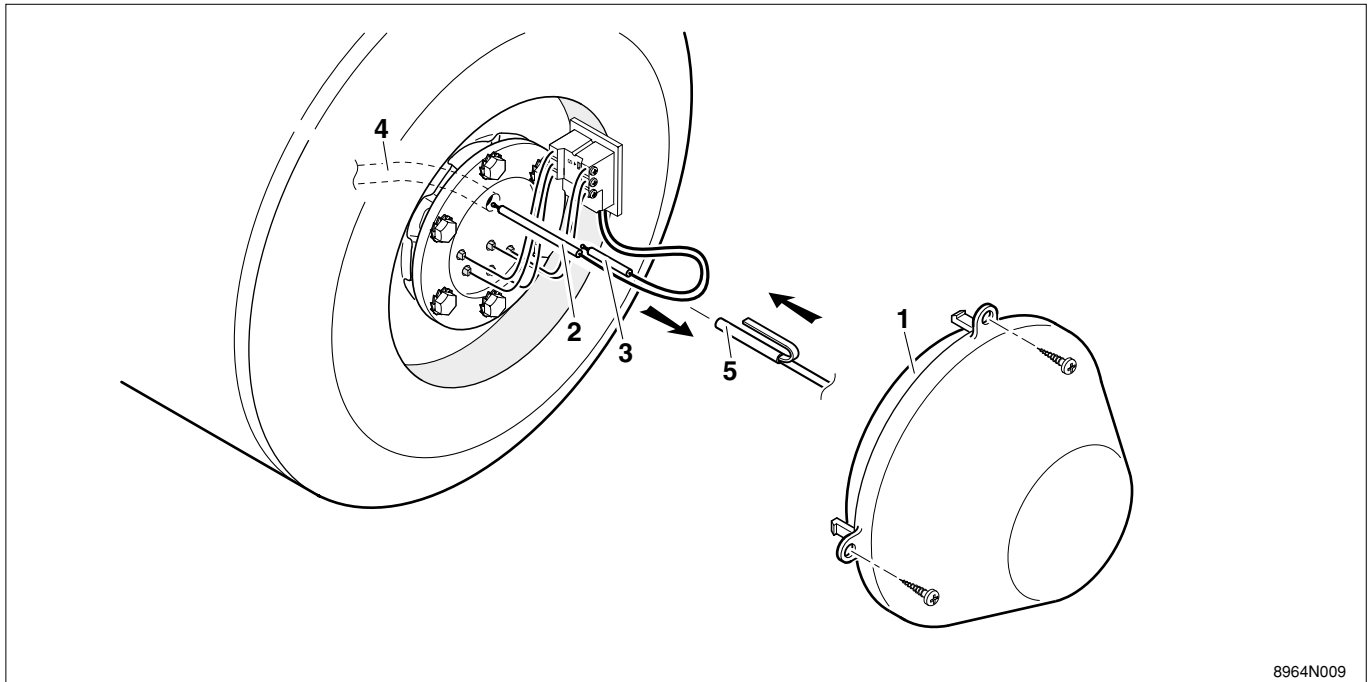
- le tube de vidange doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

- 30 Groupe de sécurité taré à 7 bar
- A Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- B Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur
- C Robinet d'arrêt
- D Soupape de sécurité et vidange manuelle
- E Orifice de vidange



8800N058

3.3 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire (si nécessaire)



8964N009

Dans le cas d'un raccordement du préparateur MPL à une installation de chauffage central nécessitant la mise en place d'une sonde eau chaude sanitaire, il est nécessaire de :

- retirer le capot de protection 1,
- retirer les 2 bulbes 2 et 3 du doigt de gant 4,

- glisser jusqu'au fond du doigt de gant la sonde eau chaude sanitaire 5 en repliant la languette-ressort,
- glisser les 2 bulbes 2 et 3 en respectant l'ordre indiqué sur le dessin
- remonter le capot de protection 1.

3.4 Raccordement électrique



Seul un technicien agréé est habilité à exécuter le raccordement électrique.

Le chauffe-eau équipé d'un thermostat à contacts secs, ne peut être branché et fonctionner que sur un réseau à courant alternatif. Les connections sont à établir suivant les schémas joints à l'appareil et selon la tension du réseau.

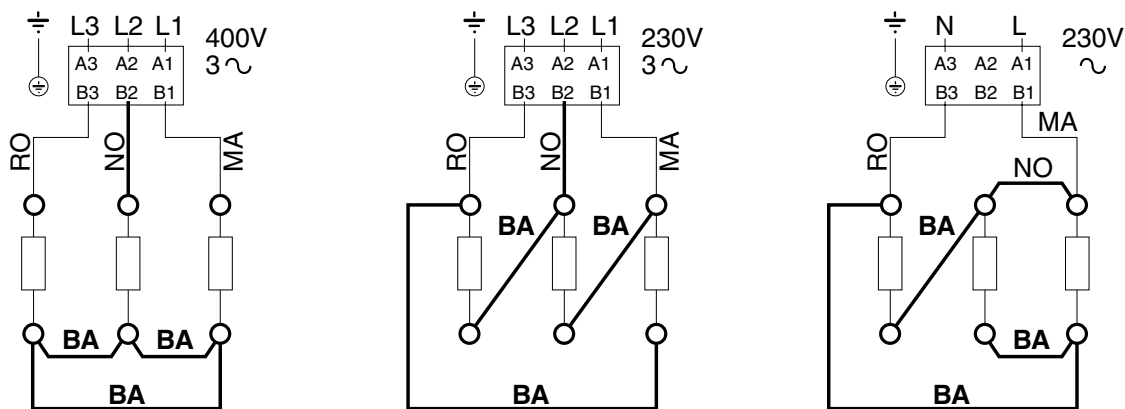
La protection du chauffe-eau peut être réalisée par des fusibles calibrés correspondant à la puissance indiquée sur la plaque signalétique. La mise à la terre des parties métalliques du chauffe-eau est indispensable et se fait en raccordant la borne spéciale portant le repère ⊕.

L'installation doit comporter un amont du chauffe-eau, un dispositif de coupure ou de sectionnement omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm. Le chauffe-eau doit être raccordé par canalisation fixe.

La pompe de charge doit être branchée sur 230 V - 50 Hz et obligatoirement reliée à la terre. Un inverseur permettra de passer du circuit été (chauffage par résistance seule) au circuit hiver (chauffage par chaudière avec pompe de charge en marche).

Raccordement électrique multitenion			MPL 150	MPL 200
230 V monophasé	Section	mm ²	1,5	2,5
	Intensité	A	6,8	10,9
230 V triphasé	Section	mm ²	1,5	1,5
	Intensité	A	3,9	6,3
400 V triphasé	Section	mm ²	1,5	1,5
	Intensité	A	2,3	3,6

● **Couplage des résistances en fonction de la tension d'alimentation** (ponts en trait fort)



8964-4007B

Thermostat à bulbe et capillaire longueur 320 mm

Pouvoir de coupure 20 A sous 230 V ~ 15 A sous 400 V ~

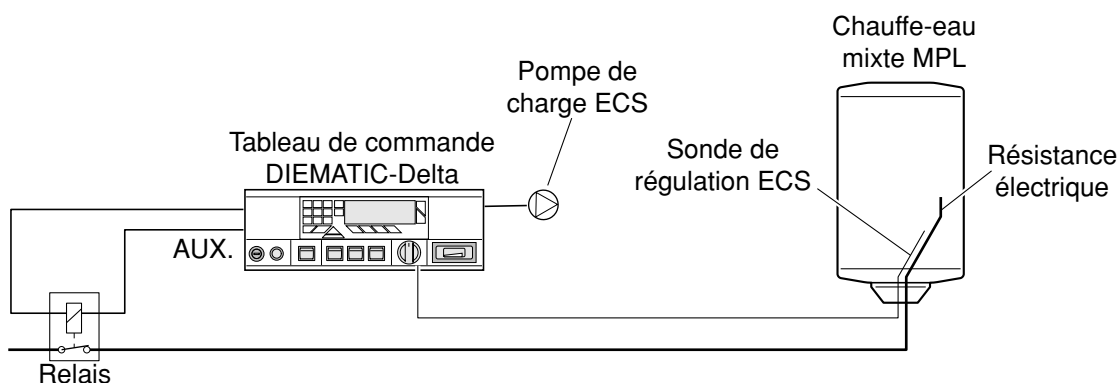
Température de déclenchement en butée haute 70° C

Température de fonctionnement du coupe-circuit thermique : 110° C

NO	NOIR
MA	MARRON
RO	ROUGE
BA	BLANC

● **Exemples d'installation électrique**

- avec chaudière équipée d'un tableau DIEMATIC-Delta, en utilisant la fonction # DIVERS ; ECS : CHAUDIÈRE/ELECTRIQUE.



8964N013

Le réglage du paramètre # DIVERS ; ECS permet de choisir le mode de chargement du ballon.

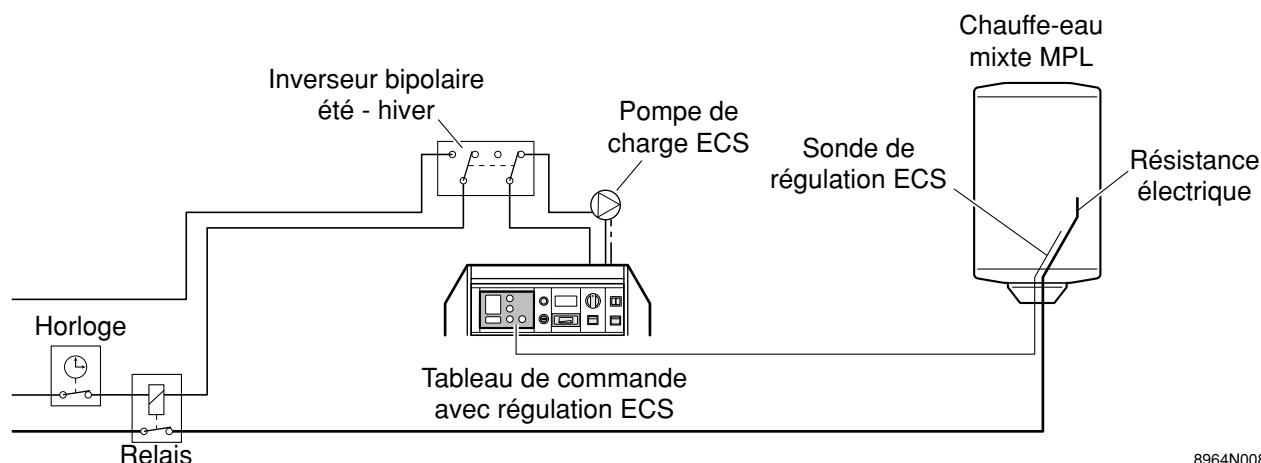
En mode "CHAUDIÈRE" (réglage d'usine), l'eau chaude sanitaire est préparée été comme hiver par un préparateur à échangeur, dont le primaire est relié à la chaudière.

En mode "ELECTRIQUE", l'eau chaude sanitaire est préparée en hiver par la chaudière et en été par la résistance électrique. Dans ce type de fonctionnement, les sor-

ties du circuit auxiliaire sont utilisées pour commander l'inversion du mode de chargement ballon lors du passage du régime hiver en régime été.

Durant la période hiver, les sorties du circuit auxiliaire sont désactivées et le préparateur chargé avec la chaudière. Lors du passage en régime été, l'eau chaude sanitaire n'est plus réchauffée par la chaudière et on utilise la sortie auxiliaire pour commander un dispositif assurant la charge du préparateur par résistance électrique (commande thermostatique).

- avec chaudière équipée de tout autre tableau :



8964N008

*** Remarque :**

L'inverseur bipolaire "Eté-Hiver" permet de fonctionner alternativement en chauffage électrique (Eté) ou sur chaudière (Hiver).

Si l'on souhaite pouvoir commander séparément les deux modes de chauffage, il suffit de remplacer l'inverseur par deux interrupteurs Marche-Arrêt indépendants.

4. MISE EN SERVICE

- Rincer le cas échéant le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
- Dégazer le circuit secondaire (préparateur et réseau de distribution) afin d'éviter le bruit provoqué par l'air emprisonné se déplaçant lors du chauffage et des soutirages.

Pour cela, le remplir complètement d'eau, en laissant un robinet d'eau chaude ouvert ; ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement et sans bruit de tuyauterie.

Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants.

- Dégazer le circuit primaire (chauffage) au point le plus haut par un purgeur adapté prévu à cet effet (non livré avec le préparateur).
- Vérifier les organes de sécurité (soupapes en particulier) en se conformant à la notice fournie avec cet appareil.
- Dans le cas de la production de l'eau chaude sanitaire au moyen de la résistance électrique, (notamment en été), il est nécessaire d'ouvrir la vanne de sectionnement de l'échangeur pour l'expansion de l'eau.

Remarque :

Pendant le réchauffage de l'eau sanitaire, une certaine quantité d'eau peut s'échapper par le groupe de sécurité par suite de la dilatation de l'eau.



Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de ce phénomène absolument normal, qui ne doit en aucun cas être entravé.

5. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS PERIODIQUES

● Anode en magnésium :

l'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

L'anode peut être contrôlée selon l'une des deux méthodes suivantes :

- Contrôle visuel :

L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 15 mm (diamètre initial = 33 mm).

- Contrôle par mesure :

- débrancher le fil de masse de l'anode

- mesurer le courant entre la cuve et l'anode ; si le courant mesuré est inférieur à 0,1 mA, l'anode est à remplacer.

Si l'anode doit être remplacée, procéder comme indiqué ci-après.

● Groupe de sécurité :

le groupe de sécurité doit être manoeuvré **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le ballon (voir notice jointe au groupe de sécurité).

● Détartrage :

dans les régions à eau calcaire, il est conseillé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur afin d'en préserver les performances (procéder comme indiqué ci-dessous).

● L'habillage peut être nettoyé à l'eau savonneuse.

Opérations à effectuer pour le détartrage, le contrôle ou le remplacement de l'anode magnésium.

● Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire et vidanger le préparateur. Pour effectuer la vidange par le groupe de sécurité, mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude (ou un robinet de purge) pour permettre l'entrée d'air.

● Retirer le capot de protection 1.

● Démontez l'ensemble bride + thermostat + résistance électrique 2 en dévissant les 6 vis + rondelles 3.

● Contrôlez et remplacez l'anode avec son joint 4 s'il y a lieu (voir dessin).

● Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir.

Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du chauffe-eau.

L'échangeur devra être, le cas échéant, détartré afin de garantir ses performances.

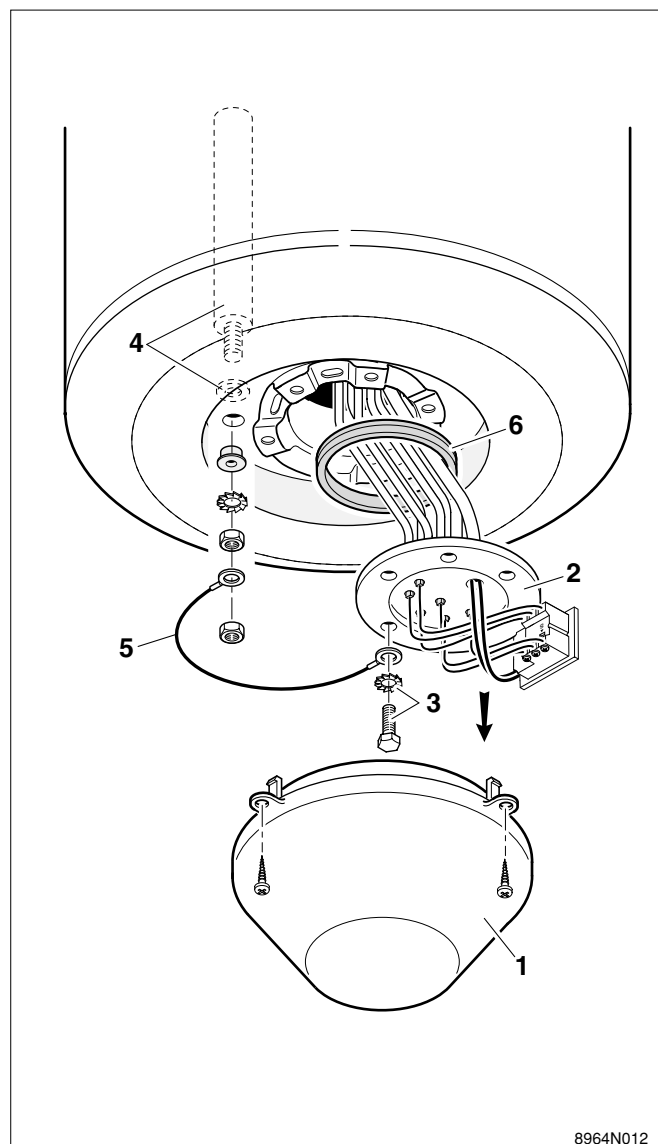
● Remonter les pièces et remplacer le joint d'étanchéité 6 de la bride en veillant à ne pas oublier le fil de mise à la masse 5 lors du remontage.



Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré : 1,3 daN. Cette valeur peut être approximativement obtenue en tenant la clé à pipe par le petit levier.

● Vérifier l'étanchéité du préparateur après remontage.

● Effectuer la mise en service d'après les indications du chapitre 4.



8964N012

6. FICHE DE MAINTENANCE

N°	Date	Contrôles effectués	Observations	Intervenant	Visa

7. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

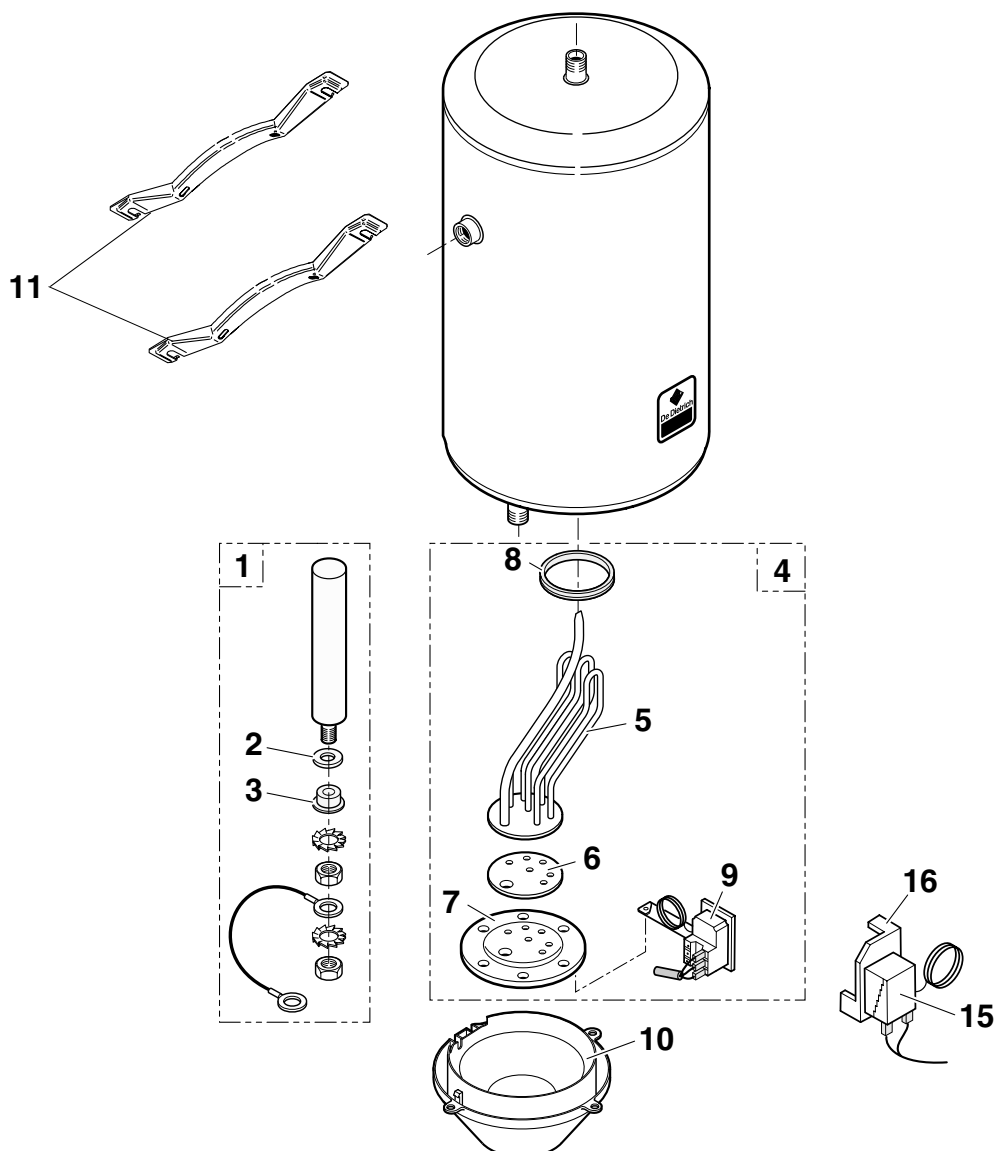
Pièces de rechange

Ersatzteile

MPL 150

MPL 200

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.
Anmerkung : bei Bestellung der Ersatzteile, ist es unbedingt nötig die **Artikel-Nummer des gewünschten Ersatzteils** anzugeben.



8964N010

Rep. Ref.	Code n° Artikel Nr	DESIGNATION BEZEICHNUNG	Rep. Ref.	Code n° Artikel Nr	DESIGNATION BEZEICHNUNG
1	9764-8904	Anode magnésium complète 150 l <i>Komplette Magnesium-Anode 150 L</i>	9	8964-4701	Thermostat de sécurité <i>Sicherheitsthermostat</i>
1	9764-8905	Anode magnésium complète 200 l <i>Komplette Magnesium-Anode 200 L</i>	10	8964-8809	Capot complet <i>Komplette Abdeckhaube</i>
2	9501-4035	Joint pour anode <i>Dichtung für Schutzanode</i>	11	9532-0891	Etriers de suspension <i>Wand-Befestigungsbügel</i>
3	9497-4525	Entretoise nylon <i>Kunststoff Zwischenstück</i>		8964-7702	Sachet accessoires <i>Zubehörsäckchen</i>
4	8964-8908	Résistance électrique avec bride, joint et thermostat <i>Elektroheizsinsatz mit Flansch, Dichtung + Thermostat</i>			OPTIONS AUF WUNSCH GEGEN MEHRPREIS LIEFERBAR
5	9511-8240	Résistance électrique <i>Elektroheizsinsatz</i>	15	8500-0016	Thermostat de commande pompe de charge <i>Thermostat zur Steuerung der Ladepumpe</i>
6	9534-5210	Protection plastique <i>Kunststoffschutzplatte</i>	16	8964-8034	Support de thermostat <i>Thermostathalterung</i>
7	9964-8035	Bride <i>Flansch</i>			
8	9501-3125	Joint <i>Dichtung</i>			

GARANTIE

Vous venez d'acquérir un appareil DE DIETRICH et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau DE DIETRICH restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

CERTIFICAT DE GARANTIE

Date d'achat :

Cachet du revendeur :

Nom et adresse de l'acquéreur :

.....

.....

.....

.....

.....

Tél. :

Informations concernant l'appareil (à relever sur la plaquette signalétique) :

Modèle :

Numéro de série :



Annexe

Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique

Table des matières

1 Informations spécifiques	3
1.1 Recommandations	3
1.2 Données techniques - Préparateur solaire	3
1.3 Mise au rebut et recyclage	3
1.4 Fiche de produit - Ballons d'eau chaude	3

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Données techniques - Préparateur solaire

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

			MPL 150	MPL 200
Volume de stockage	V	I	150	200
Pertes statiques	S	W	92	96



Remarque

Résistance électrique intégrée pour préparation éventuelle de l'eau chaude sanitaire hors saison de chauffe ou en cas de défaillance du générateur principal.

1.3 Mise au rebut et recyclage



Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.

1.4 Fiche de produit - Ballons d'eau chaude

Tab.2 Fiche de produit des ballons d'eau chaude

		MPL 150	MPL 200
Classe d'efficacité énergétique		D	D
Pertes statiques	W	92	96
Volume de stockage	I	150	200



Remarque

Résistance électrique intégrée pour préparation éventuelle de l'eau chaude sanitaire hors saison de chauffe ou en cas de défaillance du générateur principal.

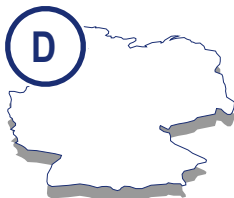
DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S.



www.dedietrich.com

Direction des Ventes France
57, rue de la Gare
F- 67580 MERTZWILLER
☎ (+33) 03 88 80 27 00
☎ (+33) 03 88 80 27 99

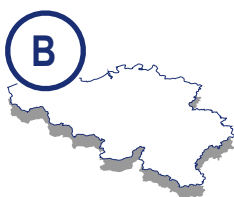
DE DIETRICH HEIZTECHNIK



www.dedietrich.com

Rheiner Strasse 151
D- 48282 EMSDETTEN
☎ 0 25 72 / 23-5
☎ 0 25 72 / 23-102
✉ info@dedietrich.de

VAN MARCKE



www.vanmarcke.be

Weggevoedenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK
☎ 056/23 75 11

VESCAL S.A.



www.chauffer.ch / www.heizen.ch

Z.I de la Veyre, St-Légier
1800 VEVEY 1
☎ 021 943 02 22
☎ 021 943 02 33

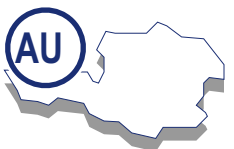
NEUBERG S.A.



www.dedietrich.com

39 rue Jacques Stas
L- 2010 LUXEMBOURG
☎ 02 401 401

DE DIETRICH HEIZTECHNIK



www.dedietrich.com

Am Concorde Park 1 - B 4 / 28
A-2320 SCHWECHAT / WIEN
☎ 01 / 706 40 60-0
☎ 01 / 706 40 60-99
✉ office@dedietrich.at



De Dietrich

DE DIETRICH THERMIQUE
57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30
www.dedietrich.com